

M. Riis: En d'autres termes, il n'y a pas d'espoir pour ce type.

M. Evans: Quand on a des entreprises compétitives à l'échelle mondiale, elles peuvent vendre leur production et faire des profits—ce qui n'est pas du tout péché. C'est alors qu'il y a des investissements nouveaux et des emplois nouveaux. Voilà ce que nous répondons, voilà ce que je répondrais à ce type.

M. Riis: Cette réponse va lui faire plaisir. Grâce à elle il va perdre sa maison.

M. Evans: Je vous garantis que les mesures présentées dans ce budget vont redonner à cet homme un emploi stable, un emploi productif à long terme, qui va lui permettre non seulement de conserver sa maison mais de se procurer ce dont il a besoin pour lui-même et sa famille.

M. Domm: Monsieur le Président, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) m'a un peu inquiété quand il a dit que les Canadiens n'avaient pas la même opinion que les députés de l'opposition sur le budget. Pour reprendre ses termes, notre opinion est diamétralement opposée à celle de la population du Canada. J'inviterai le député à lire quelques journaux d'aujourd'hui. Il y verra ce que disent certains économistes réputés, qui parlent de misère à court terme en échange de misère à long terme. C'est bien ce qu'ils disent misère et non abondance.

Comment le député explique-t-il que cette année on accorde au consommateur pour 75 millions d'avantages fiscaux alors que les consommateurs vont voir augmenter chaque année leurs impôts pendant quatre ans? Au cours d'une seule année, l'impôt sur le revenu va augmenter de 1.91 milliard?

● (1140)

Il en est de même pour le secteur privé. Les consommateurs et les entreprises paieront plus de 5.7 milliards de dollars pour financer ces 4.8 milliards que le gouvernement engagera la première année. Comment le député peut-il comparer cette situation à celle du Japon qui encourage les consommateurs à acheter en augmentant leur pouvoir d'achat et donne aux entreprises plus d'avantages fiscaux sur une longue période?

Ce gouvernement, soit dit en toute déférence, veut gêner les consommateurs la première année en leur permettant d'épargner 75 millions de dollars d'impôt sur le revenu, mais il finit par leur arracher quelque 2 milliards. En d'autres termes, ces programmes sont financés à même le revenu disponible des consommateurs.

Je suggère donc au député d'Ottawa-Centre de consulter la page 27 du plan financier déposé à la Chambre où l'on parle de l'impôt prélevé à la source par le gouvernement sur le revenu des particuliers.

M. Evans: Monsieur le Président, je me demande bien où le député veut en venir avec sa question et quel est son problème.

Le budget—M. Blenkarn

Croit-il vraiment que le gouvernement sera en mesure de mettre ces programmes d'encouragement sur pied pour inciter les gens à épargner et à faire des investissements productifs dans l'industrie, de rendre le pays plus concurrentiel et de créer ces emplois sans aucune ressource financière? L'argent doit venir de quelque part. Le député souhaite-t-il que nous augmentions le déficit? Que nous imposions d'autres taxes? Sur quoi? Le gouvernement prévoit des encouragements pour stimuler les placements; il pourrait difficilement les frapper d'un impôt.

Des députés d'en face et de ce côté-ci ont dit qu'il fallait accroître les placements en actions. Nous devons encourager davantage ces initiatives, et, pour ce faire, le gouvernement a décidé de réduire l'impôt sur les placements et, pour compenser, il ne lui reste qu'à augmenter les taxes sur la consommation.

Un grand nombre de députés étaient d'avis que nous devrions taxer la consommation plus lourdement et de réduire l'impôt sur les placements. C'est peut-être l'un des problèmes qui se sont posés dans les années 70, car en imposant de plus en plus les placements, nous abandonnions graduellement la création d'emplois et le taux de chômage augmentait.

A mon avis, le ministre a emprunté la bonne voie, en allégeant le fardeau fiscal des investisseurs. Nous inciterons les Canadiens à épargner et à investir et nous comblerons le manque à gagner en augmentant légèrement les taxes sur les produits de consommation, les cigarettes et l'alcool par exemple, sans oublier le 1 p. 100, mais ces dispositions n'entreront en vigueur que l'an prochain. Par contre, sont prévues d'autres mesures visant à bloquer l'indexation prévue par la loi de l'impôt sur le revenu. Je suis sans équivoque en faveur de chacune de ces mesures et je n'hésiterais pas à affronter le député sur n'importe quelle tribune, pour les défendre.

Des voix: Bravo!

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, dans son discours, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans), nous a donné des preuves que le budget n'est qu'un tour de passe-passe. Il sait parfaitement que le budget qui, au départ, devait consacrer 4.6 milliards de dollars à la création d'emplois, et qui prévoit maintenant 4.8 milliards, à cause des 200 millions nécessaires pour sauvegarder l'emploi du ministre des Finances (M. Lalonde), est carrément un tour de passe-passe. Le fait est que le budget prélève 5.72 milliards dans l'économie et n'en réinjecte que 4.8 milliards, la différence étant le coût de l'administration par le gouvernement du Canada.

Les députés ministériels prétendent qu'ils savent mieux que le consommateur, c'est-à-dire le Canadien moyen, comment dépenser son argent et comment créer des emplois. Selon eux, l'argent doit être prélevé, rassemblé à Ottawa, puis dépensé par Ottawa, qui doit décider où les emplois seront créés et comment se répartiront les dépenses.

M. Evans: Ce n'est pas vrai.